

Lieu d'Accueil Enfants-Parents « La Récré »

Direction de l'Enfance–Centre Communal d'Action Sociale d'Agde

La Charte d'Accueil

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un lieu de rencontres et d'échanges, convivial, entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance. Toutes les familles sont les bienvenues : les enfants de leur naissance jusqu'à six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent, ainsi que les futurs parents.

Il s'agit d'un lieu gratuit, anonyme, et en libre accès. Les familles peuvent arriver et partir aux horaires qui leur conviennent dans les créneaux proposés et rester le temps qu'elles souhaitent.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents peut permettre à l'enfant et à son ou ses parents de se préparer à la séparation, de favoriser ainsi la « séparation suffisamment bonne » et l'investissement du lien social. Mais également, de prévenir ou de rompre l'isolement, ainsi que de favoriser ou renforcer le lien enfant-parent.

C'est un espace de jeu et de socialisation, de parole, d'écoute et d'échanges pour les parents et les enfants. Dans ce lieu, les parents sont libres de jouer avec leur(s) enfant(s), d'échanger avec les accueillant(e)s ou les autres parents. Les enfants trouvent des jeux adaptés à leur âge, afin de se développer, expérimenter, imaginer, créer et interagir.

Les Accueillantes

Gwendoline, Sonia et Sophia, trois professionnelles de la petite enfance, vous accueillent en binôme chaque mardi et chaque jeudi. Une psychologue, une éducatrice jeunes enfants et une responsable d'accueil de loisirs maternels.

Elles proposent un espace adapté au développement psychomoteur de l'enfant et propice à l'investissement des jeux, l'exploration, l'ouverture au monde et aux autres. Elles sont attentives aux signes, au langage verbal et non verbal de ce que l'enfant souhaite partager à ce moment-là. Elles écoutent, favorisent et régulent les échanges, et garantissent un espace de confiance, de sécurité ainsi que du respect des règles.

Elles valorisent les parents dans leurs compétences parentales, accompagnent leur réflexion et leur cheminement, au rythme de chacun, en ne fournissant pas une expertise, mais en permettant de trouver leurs propres réponses. Elles mettent des mots sur ce qui se passe « ici et maintenant ».

Règles de vie

- La capacité d'accueil est de 10 enfants accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent au même moment.

Dans un souci de qualité d'accueil et de sécurité, le nombre d'accompagnants pour l'enfant est limité à deux adultes.

- A l'arrivée, les accueillantes proposent à l'adulte d'écrire le prénom et l'âge de l'enfant, ainsi que le lien de parenté avec le ou les adultes accompagnants.
- Les parents sont invités à échanger, les uns avec les autres, dans le respect de l'écoute, la compréhension réciproque et la confidentialité de ce qui est dit dans ce lieu.
- Pendant toute la durée de l'accueil, l'enfant est sous la responsabilité de son parent ou de l'adulte référent qui l'accompagne. Ce dernier ne doit pas s'absenter sans son enfant.
- Chaque famille s'engage à posséder une assurance de responsabilité civile pour chaque membre (adulte/enfant) pour fréquenter le LAEP.
- Les parents peuvent apporter le goûter de leurs enfants et le donner sur place.
- Afin que ce lieu reste accueillant pour tous, chaque participant est invité à ranger ses jouets avant de partir.

Dans le but d'accompagner au mieux le départ de chacun, les accueillantes informent les familles quelques minutes avant la fermeture du temps qu'il reste. Afin de faciliter ce départ pour l'enfant, les parents sont également invités à l'anticiper en prévenant leur enfant quelques minutes avant de partir.

- Par souci de discrétion, il est demandé aux familles de ne pas prendre de photos, et, afin de pouvoir participer pleinement à ce moment de partage, il est souhaitable de limiter l'usage du portable.
- Si votre enfant est malade, il est préférable pour lui de se reposer à la maison, nous l'accueillerons avec plaisir à une prochaine séance.
- Au niveau de l'utilisation de l'espace d'accueil :
 - Les chaussures doivent être enlevées dans la piscine à balles et sur le tapis des bébés
 - Les balles doivent rester dans la piscine
- Afin de « bien vivre ensemble » les parents sont invités, lorsqu'ils auront pris l'habitude de fréquenter « La Récré », à véhiculer les règles de vie et encourager les nouveaux arrivants.

Bienvenue à la Récré !



LA RÉCRÉ

On vient, on part quand on veut, c'est gratuit !

Ouvert aux familles accompagnées de leur(s) enfant(s)
de la naissance jusqu'à 6 ans, ainsi qu'aux futurs parents

- **le mardi après-midi de 15h00 à 18h00** (hors vacances scolaires)
Centre de la Petite Enfance Françoise Dolto
(entrée au niveau du jardin public, square Jean Félix, Agde)
- **le jeudi matin de 9h00 à 11h30** (hors vacances scolaires)
École maternelle Jules Verne
(avenue des Cantinières, Le Cap d'Agde)



RENSEIGNEMENTS

Direction de l'Enfance
1^{ER} étage du CCAS
(face à l'Hôtel de Ville Mirabel)
Espace Mirabel, Agde
Tél. : 04 67 94 60 60
site : www.ccas-agde.fr
(onglet Enfance et Famille)

Visuel : Fotolia : Incaik, Gemmadly, Poznyakov, Schlemmer

agde
Archipel de vie